

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 2 mars 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Favre, Jules \(1809-1880\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Vigerie, A.](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 2 p. (43r, 44v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 2 mars 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/10927>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[2 mars 1868](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)
Lieu de destination6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé

À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire. Godin reproche à Lecoq de Boisbaudran de le laisser sans nouvelles de l'avancement de son travail, alors que ses adversaires sont actifs. Il communique à Lecoq de Boisbaudran la copie du nouveau relevé effectué par le notaire Gauchet dans la comptabilité industrielle du Famelistère. Godin évoque les lettres anonymes qu'il reçoit et soupçonne son ancien comptable Vigerie d'en être l'instigateur et la femme de celui-ci d'en être l'autrice.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Critiques](#), [Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Gauchet \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Vigerie, A.](#)
- [Vigerie \[madame\]](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFavre, Jules (1809-1880)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#).

NomLecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéDroit/Justice

BiographieJuriste et avocat français né en 1831 et décédé en 1868. André Paul Oscar Lecoq de Boisbaudran est docteur en droit, avocat au barreau de Paris à partir de 1853. Il est le secrétaire de l'avocat et homme politique républicain Jules Favre (1809-1880) dans les années 1860. Lecoq de Boisbaudran est membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale fondée par Frédéric Le Play en 1857 à Paris. Il réside au 6, rue du Pont-de-Lodi à Paris. André Lecoq de Boisbaudran disparaît à la fin de septembre 1868 au cours d'une excursion dans les montagnes du Tessin italien.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Genève le 2 mars 1864

Monsieur le Comte de Boisboudon

Monsieur

Je suis dans nouvelle de vous
et pourtant si peu que le
travail m'a tenu à l'œuvre par
mes adversaires ils occupent ailleurs
de travailler des moyens de prouver

Je vous ai transmis les chiffres
qu'il est venu relever sur mes listes
au mois de janvier dernier mais il
vient de faire un nouveau relevé
qui lui donne une partie des irrégularités
portées en fin de l'année avant de
prouver à l'exactitude cela m'a modifié
beaucoup ce qu'il avait précédemment
obtenu Les derniers chiffres paraissent
en valeurs disponibles les irrégularités
faites de toutes les ventes payables
en janvier

Je dois avoir sous votre la
copie de tous les totaux qu'il a relevés
à la fin qu'en veut-on et peut-on
faire je ne sais rien. Si votre
attention est attirée par quelques-uns
de ces documents veuillez me le dire

44
Si j'en crois les lettres anonymes
que ton m'adresse et dont je vous
ai fait voir autrefois un échantillon
je ne serais pas surpris que M^{me}
Gouix fut exploitée par le Vignier
mon ancien comptable qui se mettrait
à sa disposition moyennant finance
lui faisant espérer lui faire insérer
dans ma comptabilité des choses
compromettantes pour moi, si vous
croyez que ces lettres anonymes qui
sont de sa femme causent quelque
trouble aux yeux de M^{lle} Jules Farne
je vous les adresserais je ne sais
pas si vous avez dans mon dossier
une lettre de Vignier qui indiquait
autrefois un tribunal

où on étoit venu de me voir et l'affaire
ne sera-t-elle pas de nouveau remise ?

Enthay agréer mes sentiments, distingués

Goëin